

Nom et prénom (du parent ou de l'adulte référent) :

Nom et prénom (de l'élève) :

Date de naissance de l'élève :

Adresse :

Code postal et ville :

Numéro de téléphone (du parent) :

Numéro de téléphone (de l'élève) :

Adresse mail (du parent) :

Paiement : Espèce Chèque HDF N° _____

Parce qu'on a besoin de vous, prenez le temps de réfléchir aux choix ci-dessous :

- Au Conseil de classe (3 participations maximum dans l'année)
- Au Comité de l'Association (1 présence à l'Assemblée Générale pour préparation des Parents d'Elèves en octobre)
- Au Conseil d'Administration si vous êtes élu Parents d'élèves (1 présence à l'Assemblée Générale et aux commissions **de votre choix** pendant l'année)

REMBOURSEMENT JUSQU'À 40€ SUR LES SORTIES SCOLAIRES

PREMIERE GENERALE

PREMIERE STMG

LANGUES CHOISIES DANS LE TRONC COMMUN :

LV1 ANGLAIS ALLEMAND

LV2 ANGLAIS ESPAGNOL ALLEMAND

OPTIONS DE LANGUES :

RUSSE LATIN EURO ANGLAIS EURO ALLEMAND

SPECIALITES (pour les Premières Générales uniquement) :

MATHÉMATIQUES SVT PHYSIQUE- CHIMIE SES NSI

HGGSP HLP LLCER ANGLAIS LLCER MONDE CONTEMPORAIN



Bénéficiez d'une aide de 100€ la première année et de 55€ les années suivantes avec la carte HDF.

La PEEP accepte le paiement de vos livres avec cette carte !! Faites-en vite la demande auprès de votre région.

Dès que vous aurez reçu votre carte, votre référent PEEP vous restituera votre chèque de 55€ contre le paiement avec celle-ci.



www.profexpress.com

Ce soutien scolaire est reconnu par l'Éducation Nationale, il permet d'avoir une aide de la primaire au Bac+3, c'est une **exclusivité PEEP**. L'adhésion est de 8,64€ **par famille** (peu importe le nombre de personnes dans le foyer). Alors n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements ! 😊

Dossier à rendre le jour du dépôt du dossier scolaire.

A fournir **OBLIGATOIREMENT** le jour de l'inscription pour valider celle-ci (sans agrafes) :

O **11€** en espèce ou chèque (ordre : PEEP Lycée Jean Perrin) pour l'adhésion à la PEEP (chèque encaissé en octobre).

O **55€** pour la section **Générale** ou **30€** pour la section **STMG** en espèce ou en chèque pour les manuels scolaires (chèques encaissés début janvier 2027) ou carte HDF.

O Un chèque de compensation de **150€** (rendu en fin d'année scolaire si, à la restitution, les livres sont validés en bon état).

Pendant l'année, le bureau de votre association est situé dans l'enceinte de l'établissement, en salle **A215**.

La boîte aux lettres est au RDC, dans le hall du bâtiment principal.

La PEEP est joignable au **06 50 53 11 44**, ou à l'adresse suivante : peeplyceejeanperrin@gmail.com